



COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR  
FIRST NATIONS OF QUEBEC AND LABRADOR  
HEALTH AND SOCIAL SERVICES COMMISSION

La CSSSPNQL agit à titre de conseillère technique et consultante auprès des communautés des Premières Nations et de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador en matière de santé et services sociaux.

## OFFRE D'EMPLOI

### Agent(e) de développement – projets communautaires

Poste régulier à temps plein jusqu'au 31 mars 2019 avec possibilité de renouvellement

#### Sommaire des responsabilités

Dans le respect de la mission, des orientations, des valeurs et des politiques générales de la CSSSPNQL et sous l'autorité du gestionnaire des services à la petite enfance, le/la titulaire du poste est responsable de conseiller et de supporter les communautés dans le développement la mise en œuvre et le suivi de projets d'actions concertées visant le développement global des enfants (de la grossesse à 5 ans) et le soutien aux parents afin de permettre aux enfants de vivre une entrée scolaire réussie. Il-elle agit à titre d'agent de liaison entre les milieux locaux et les organisations régionales et soutient le développement de partenariats stratégiques.

#### Plus spécifiquement

- Agit à titre de personne-ressource en matière de services à la petite enfance et de développement social pour les communautés ainsi que pour l'organisation, en mettant son expertise au service de tous.
- Fait la promotion de l'Entente relative à la stratégie d'intervention auprès des Nations Autochtones – volet Premières Nations de façon à mobiliser les communautés.
- Développe et maintient un réseau de contacts avec les organisations et partenaires des Premières Nations et québécois, identifie des liens de collaboration potentielle entre différents acteurs et organise des rencontres de réseautage.
- Développe et consolide, avec les ressources locales et régionales, les arrimages en termes d'information et d'expertises pertinentes à rendre disponible aux communautés.
- Contribue au plan d'action des regroupements locaux en fournissant les informations sur les orientations, les cadres de références et les outils développés conjointement avec les partenaires impliqués et la CSSSPNQL.
- Soutient les communautés dans la rédaction de projets, de plans d'action et autres documents essentiels à leur mise en œuvre (ex. outils de sensibilisation, de gestion, etc.).
- Assiste et soutient les communautés dans la mise en œuvre des différentes les phases de leur projet.
- Répondre aux demandes d'aide ponctuelles en offrant du soutien-conseil afin de supporter les intervenants des communautés en matière de ressources humaines et financières.
- Collabore à l'identification des besoins de formation pour les intervenants des communautés et fait des recommandations en la matière.
- Soutient le développement des compétences dans son champ d'expertise auprès des communautés.
- Assure une liaison avec les autres projets réalisés par la CSSSPNQL afin de maximiser les actions et les impacts des projets.
- Participe à des rencontres, des comités et/ou tables de concertation avec différents partenaires liés à son champ d'activité.
- Rédige les rapports, les sommaires de réunion et documents officiels nécessaires dont il est responsable.
- Représente l'organisation lors de rencontres aux niveaux régional et national dans son champ d'activités afin de faire connaître et de soutenir les intérêts des Premières Nations du Québec et du Labrador.

- Contribue à la bonne marche des activités de l'organisation et au maintien d'un climat de travail axé sur l'entraide, la concertation et la collaboration.

### **Prérequis et conditions d'embauche**

- Baccalauréat dans une discipline liée aux sciences sociales ou à l'administration et un minimum de trois (3) ans d'expérience pertinente à l'emploi;  
*(une combinaison de scolarité et d'expérience équivalente pertinente pourrait aussi être considérée)*
- Expérience en mobilisation communautaire constitue un atout.
- Habileté à communiquer dans les deux (2) langues officielles à un niveau avancé.
- Connaissance et expérience du milieu des Premières Nations constituent un atout.
- Connaissance des programmes de la petite enfance et de développement social offerts aux Premières Nations constitue un atout.
- Connaissance des réseaux liés au domaine de la petite enfance constitue un atout.
- Connaissance intermédiaire de la suite Microsoft Office, Internet et messagerie électronique.
- Disponibilité à voyager et à travailler en dehors des heures normales de bureau.
- Posséder un permis de conduire valide.

### **Habilités et attitudes recherchées**

- Autonomie
- Capacité à établir des priorités
- Capacité à respecter les échéances
- Capacité à gérer un budget
- Capacité à susciter la mobilisation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité en animation
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Habiletés de communication à l'oral et à l'écrit
- Habiletés relationnelles (ouverture et facilité à établir des contacts)
- Proactivité
- Sens de la planification et de l'organisation

### **Conditions salariales**

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 46 009,60\$ et 53 362,40\$ et varie selon l'expérience du candidat. Notez que pour avoir accès au salaire de départ mentionné, le candidat retenu doit répondre aux exigences de formation académique et d'expérience minimales ou posséder les équivalences lorsque l'emploi le permet.

### **Date d'entrée en fonction**

La date d'entrée en fonction prévue est le 11 juin 2018.

**Les personnes intéressées** doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation **au plus tard le 10 mai 2018** à l'attention de :

Madame Laurie Villeneuve, conseillère en ressources humaines

**Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, local 102, Wendake (Québec) G0A 4V0

Télécopieur : 418-842-7045

Courrier électronique : [rh@cssspnql.com](mailto:rh@cssspnql.com)

*Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.*

***La CSSSPNQL accorde une priorité aux Premières Nations  
et Inuits du Québec***